

Nombre de décès quotidiens par département

Exceptionnellement, pendant la pandémie du covid-19, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence). Les statistiques diffusées sont provisoires (se référer à la [note méthodologique](#)) et seront actualisées toutes les semaines. Par rapport aux semaines précédentes, la mise en ligne du vendredi 17 avril a été enrichie par l'ajout d'un fichier CSV contenant les données sur chaque décès survenu aux mois de janvier, février, mars et avril 2018, 2019 et 2020, ceci afin de permettre à chacun de faire ses propres analyses. Ce fichier sera mis à jour chaque semaine.

Pour chaque département, sont disponibles sous forme de graphiques, cartes et fichiers :

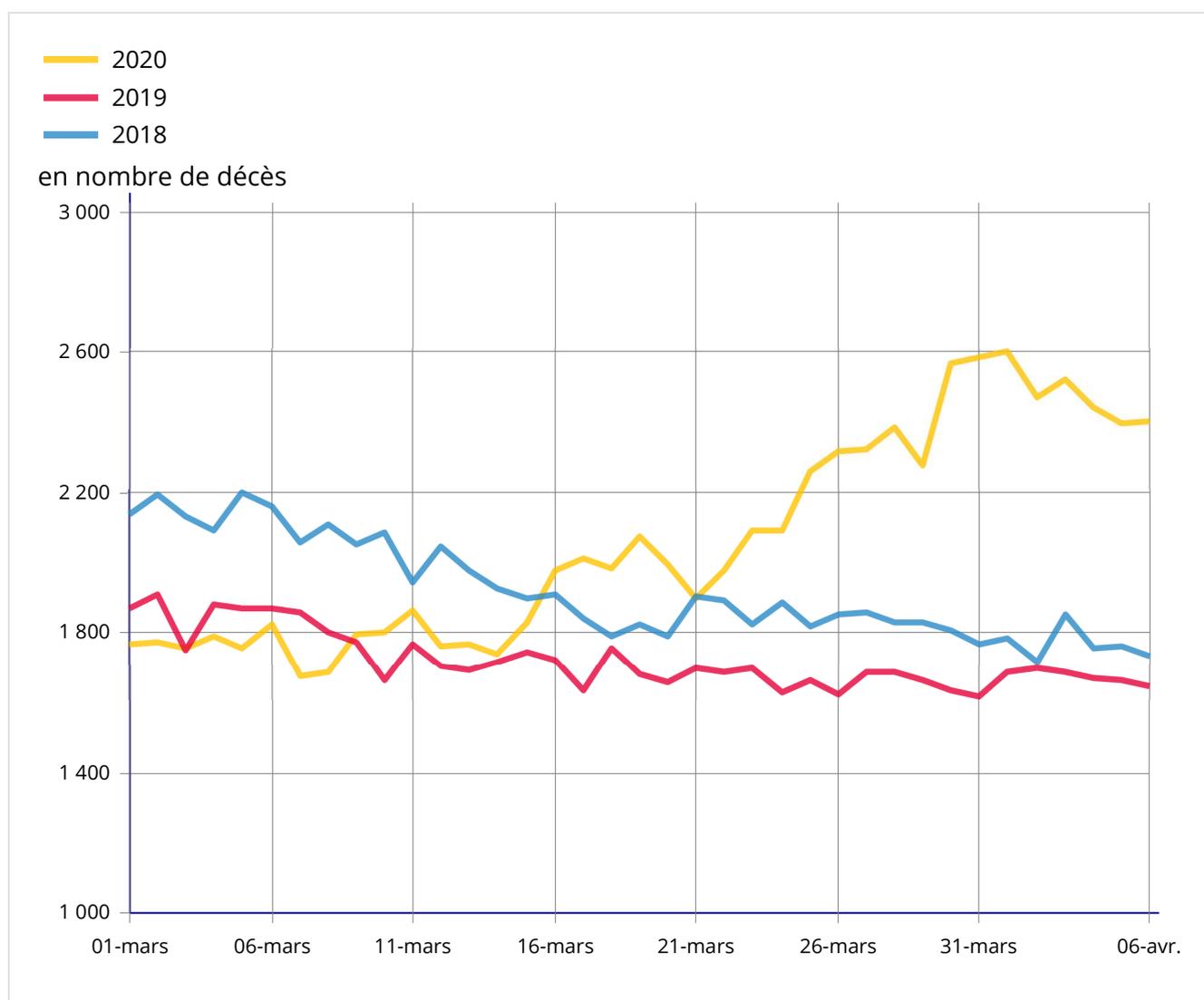
- le nombre de décès journaliers cumulés depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 6 avril ;
- le nombre de décès journaliers transmis par les communes ayant opté pour une transmission dématérialisée au 1^{er} avril 2020 (communes qui transmettent au moins depuis cette date les données électroniquement et non par papier, exploitables donc plus rapidement) jusqu'au 10 avril ;
- le nombre de décès cumulés depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 6 avril par sexe, âge et lieu de décès. Des précautions particulières doivent toutefois être prises dans l'analyse des données sur les lieux de décès, du fait de la proportion de bulletins de décès pour lesquels cette information est non renseignée, qui peut être élevée à l'échelle de certains départements et variable d'une année sur l'autre.

Est aussi mis à disposition un fichier individuel avec pour chaque décès ayant eu lieu jusqu'au 6 avril, la date de décès, le sexe, la date de naissance et le département de résidence de la personne décédée, le département et la commune de décès, le lieu de décès (hôpital ou clinique, domicile, maison de retraite, etc.).

Entre mi-mars et fin mars, la mairie de Marseille a fait face à des problèmes techniques ayant affecté ses transmissions à l'Insee. Le processus a repris début avril et des estimations ont été réalisées par l'Insee, pour le mois de mars, à partir de comptages fournis par la commune. Les données concernant les Bouches-du-Rhône sont donc plus fragiles que celles des autres départements et seront davantage révisées. Les comptages transmis par la mairie de Marseille ne permettent cependant pas de calculer le détail par âge, sexe et lieu de décès pour le département des Bouches-du-Rhône. Les estimations faites pour Marseille au mois de mars ne concernent donc que le nombre de décès par département et non les décès par sexe, âge et lieu de décès. Ces estimations sont également absentes du fichier individuel.

Les chiffres qui sont présentés et commentés ci-dessous sont provisoires et seront révisés dans les prochaines semaines. Le nombre de décès totaux enregistrés entre le 1^{er} et 30 mars 2020 est ainsi révisé par rapport à la diffusion de la semaine dernière de + 2,4 %, révision liée à de nouvelles transmissions à l'Insee de décès concernant cette période.

Évolution des décès en France au 6 avril 2020



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 6 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

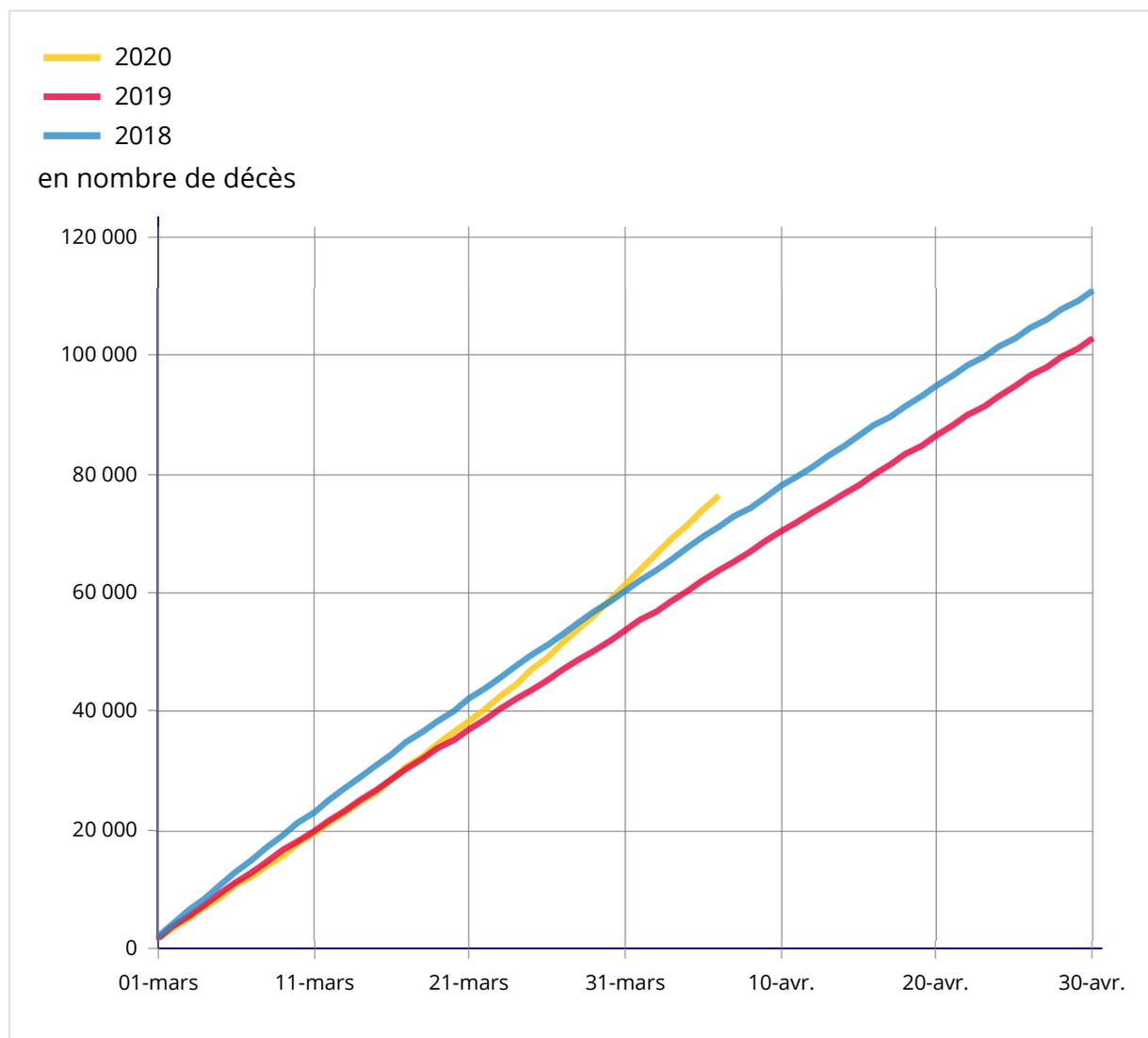
Avertissement : la baisse du nombre de décès quotidiens constatée à partir du 1^{er} avril peut être due au fait que tous les décès concernant cette dernière période ne sont pas encore connus de l'Insee. Elle est donc à interpréter avec précaution en attendant l'actualisation des données la semaine prochaine.

Source : Insee, état civil

Nombre de décès Nombre total de décès dans les communes à « envoi dématérialisé » Nombre total de décès par département

Nombre de décès en France au 6 avril 2020

Effectif cumulé depuis le 1^{er} mars



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 6 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Source : Insee, état civil

Au niveau national, le nombre de décès totaux enregistrés à la date du 16 avril 2020 et survenus entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 est supérieur à celui enregistré sur les mêmes périodes en 2019 ou 2018 : 76 246 décès ont été enregistrés en 2020 en France (soit une moyenne de 2 060 décès par jour) contre 63 686 en 2019 et 71 003 en 2018. Entre le 1^{er} mars et le 6 avril, le nombre de décès en France est ainsi supérieur de 20 % à celui enregistré à la même époque en 2019 et de 7 % à 2018. Le nombre de décès, qui était en moyenne de 1 830 par jour sur la première quinzaine de mars 2020, augmente nettement à 2 250 au cours de la deuxième quinzaine. À partir du 1^{er} avril, le nombre de décès journaliers commence à diminuer mais se situe à un niveau encore élevé (2 470 décès par jour en moyenne du 1^{er} au 6 avril). À noter cependant que le nombre moyen de décès par jour est souvent supérieur en janvier ou février, au moment des épisodes grippaux ; au cours des cinq dernières années, il a atteint un maximum en janvier 2017 avec une moyenne de 2 200 décès par jour (cf. note méthodologique). Au total, le nombre de décès survenus entre le 1^{er} janvier et le 6 avril 2020 s'élève à 183 841 ; il est supérieur à celui enregistré sur la même période en 2019 (179 893) ou en 2018 (182 952).

Au niveau régional, l'Île-de-France est la région qui enregistre la plus forte croissance du nombre de décès totaux entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 par rapport à la même période de 2019 (+ 72 %), suivie par le Grand Est (+ 55 %) et les deux régions Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France (+ 20 %). Dans toutes ces régions, le nombre de décès est également supérieur à celui enregistré sur la même période en 2018.

Au niveau départemental, trois départements comptent au moins deux fois plus de décès entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 que sur la même période de 2019 : le Haut-Rhin (+ 143 %), la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine. Neuf autres départements enregistrent un nombre de décès supérieur de 50 % à moins de 100 % à celui observé en 2019. Il s'agit de tous les autres départements franciliens - le Val-de-Marne (+ 78 %), le Val-d'Oise (+ 70 %), Paris (+ 62 %), l'Essonne (+ 61 %), la Seine-et-Marne (+ 55 %) et les Yvelines (+ 52 %) – mais également des Vosges (+ 74 %), de la Moselle (+ 60 %), du Bas-Rhin (+ 56 %) et de l'Oise (+ 53 %). Trente-deux départements au total enregistrent un nombre de décès supérieur d'au moins 20 % à 2019.

À l'opposé, 29 départements ont moins de décès enregistrés entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 que sur la même période de 2019. Ces départements sont essentiellement situés dans l'Ouest et le Centre de la France.

Afin de comparer directement les décès survenus en 2020 aux décès survenus en 2019 et 2018, en neutralisant les évolutions des taux de dématérialisation, **les décès survenus jusqu'à la date du 10 avril sont communiqués sur le champ – constant – des communes ayant opté pour une transmission dématérialisée au 1^{er} avril 2020**. Par rapport aux chiffres diffusés la semaine dernière, les décès enregistrés dans ces communes entre le 1^{er} et le 3 avril sont révisés à la hausse de 2,2 %.

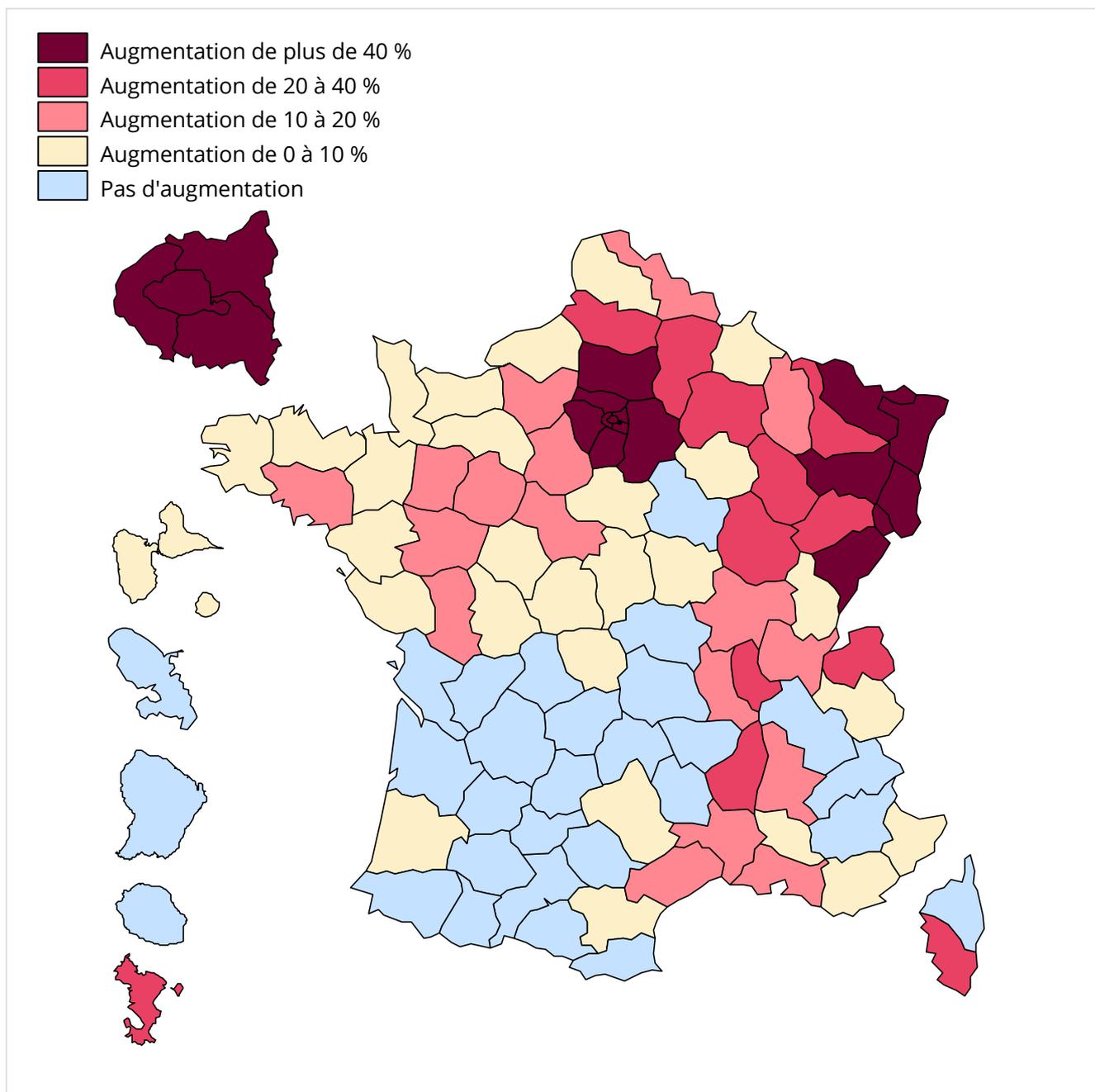
Le nombre de décès survenus en France dans ces communes entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 s'élève à 71 525 (soit 94 % des décès transmis par voie dématérialisée ou par papier par l'ensemble des communes). Il est de 79 665 à la date du 10 avril, contre 64 210 entre le 1^{er} mars et le 10 avril 2019 et 70 997 à la même période en 2018. Que ce soit à la date du 10 avril, ou à celle du 6 avril, ce sont les mêmes régions et les mêmes départements qui enregistrent les plus forts excédents de décès par rapport à 2019. Mais ces excédents sont souvent plus marqués : Haut-Rhin (+152 %) ; Seine-Saint-Denis (+115 %), Hauts-de-Seine (+ 111 %), Vosges (+ 88 %), Val-de-Marne (+ 83 %), etc.

Le nombre de décès diminue au cours de la semaine du 4 au 10 avril par rapport à la semaine précédente en France et dans toutes les régions à l'exception de la Corse (+ 2 %) et des Hauts de France où il est stable. Cela confirmerait le ralentissement observé dans l'augmentation des décès totaux à compter du 1^{er} avril. Toutefois, si ces diminutions traduisent un réel ralentissement dans la progression du nombre de décès par rapport à la dynamique observée fin mars, elles doivent être analysées avec précaution, les résultats étant encore provisoires. Sur le champ des communes dématérialisées, les décès survenus du samedi 4 avril au vendredi 10 avril sont ainsi inférieurs de 9 % à ceux de la semaine précédente (du samedi 28 mars au vendredi 3 avril), alors que la hausse sur une semaine était auparavant de 18 %. Ce ralentissement s'observe notamment dans le Grand Est (-16 % après + 9 %), en Île-de-France (- 9 % après + 55 %), en Paca, Occitanie et Pays de La Loire (-10 % environ) ou encore en Bourgogne Franche-Comté (- 3 % après + 10 %).

Parmi les départements les plus touchés par le Covid-19, la baisse du nombre de décès la semaine du 4 au 10 avril est très nette dans le Haut-Rhin (-29 % après + 4 % la semaine précédente), le Bas-Rhin (-27 % après + 20 %), la Seine-Saint-Denis (-11 % après + 54 %), les Hauts-de-Seine (- 9 % après + 72%), le Val-de-Marne (-12 % après + 71 %), le Val d'Oise et les Yvelines (- 6 % après 47 %) ou encore Paris (- 19 % après + 39 %).

● **Comparaison 2019-2020 par département (taux d'évolution)** ● Comparaison 2019-2020 par région (taux d'évolution)

Évolution des décès cumulés du 1^{er} mars au 6 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} mars au 6 avril 2019 par département



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 6 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

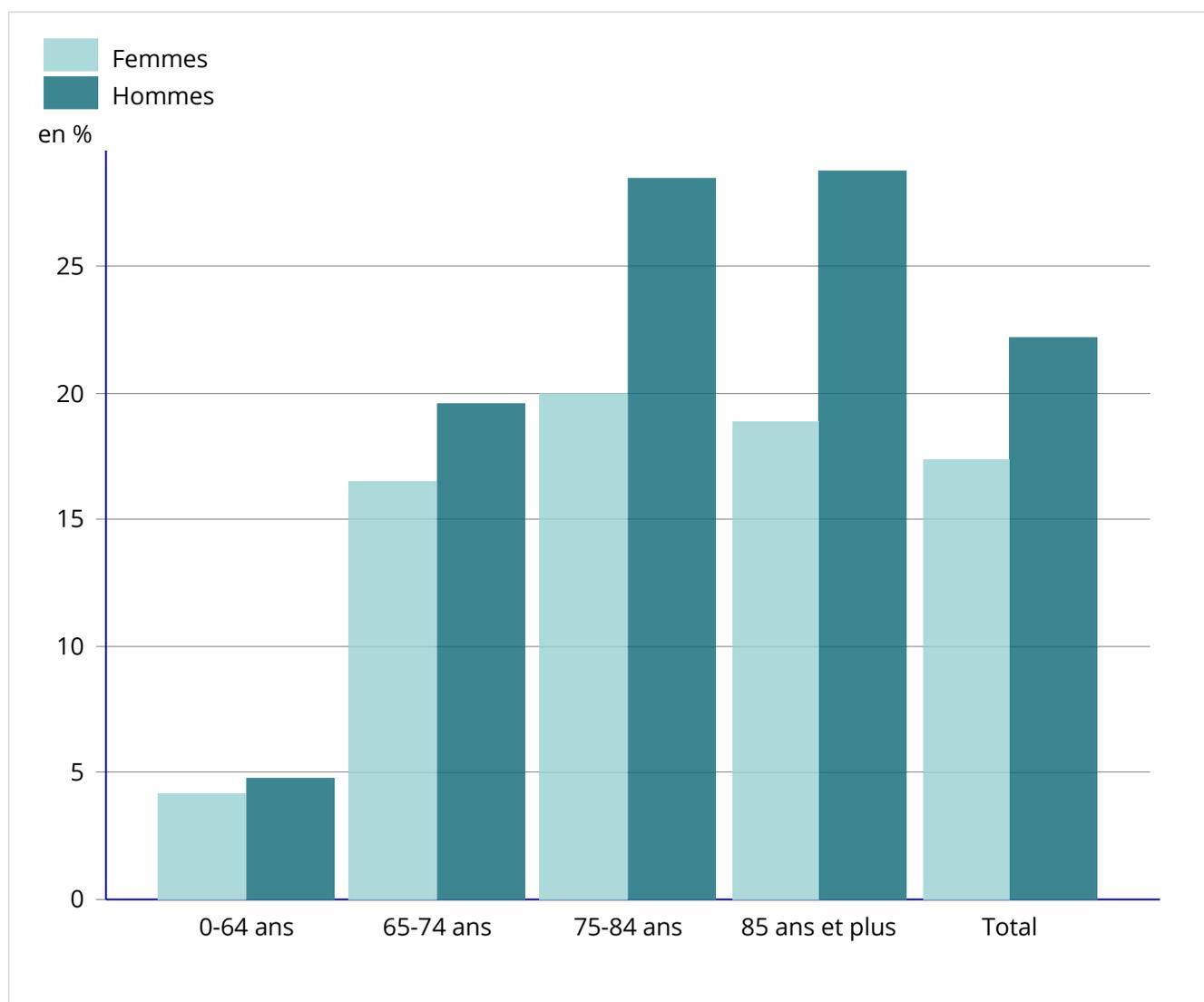
Lecture : En Moselle, le nombre total de décès entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 est en hausse de 60,3 % par rapport à celui enregistré entre le 1^{er} et le 6 avril 2019.

Champ : France par département

Source : Insee, état civil

La hausse de mortalité constatée entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 par rapport à 2019 est légèrement accentuée pour les hommes : + 22 % contre + 17 % pour les femmes, pour la France hors Bouches-du-Rhône. Cette surmortalité masculine est très nette en Île-de-France (+ 78 % pour les hommes, + 66 % pour les femmes) et dans tous ses départements à l'exception des Yvelines : elle est plus particulièrement marquée dans le Val-de-Marne ou encore dans le Val-d'Oise. Dans le Grand Est, cette surmortalité masculine est également avérée mais avec de fortes différences selon les départements : elle est très importante en Moselle, notable dans les Vosges et quasi-inexistante voire inexistante dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Dans l'Oise, un des premiers départements concernés par le Covid-19, la hausse de la mortalité est également plus accentuée pour les hommes.

Évolution des décès cumulés du 1^{er} mars au 6 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} mars au 6 avril 2019



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 6 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Champ : France hors Bouches-du-Rhône

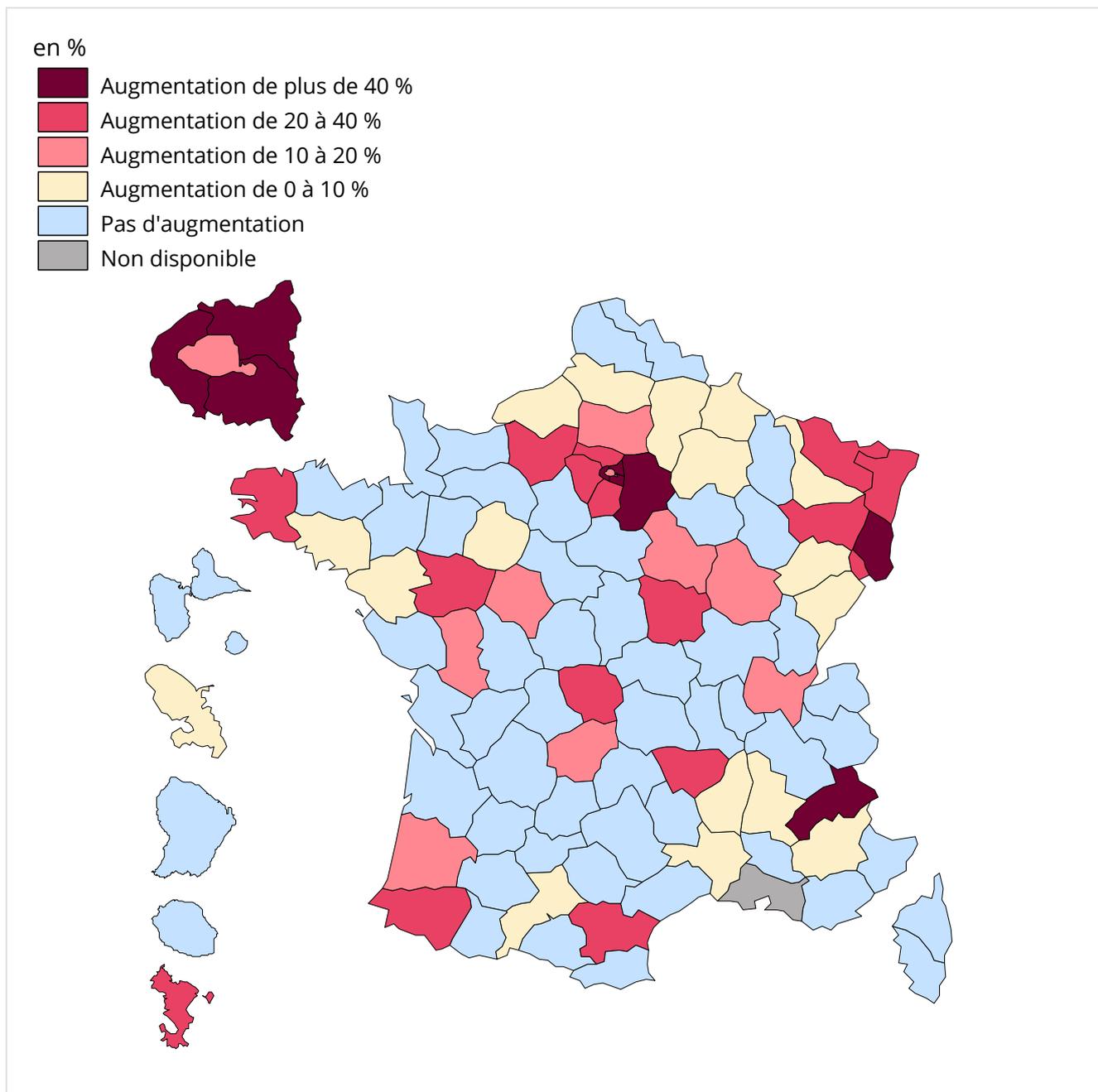
Source : Insee, état civil

À la date du 6 avril 2020, parmi les décès survenus depuis le 1^{er} mars en France hors Bouches-du-Rhône, la moitié concernent des personnes âgées de plus de 85 ans et seulement 13 % des personnes de moins de 65 ans.

Avant 65 ans, la mortalité est très proche en 2019 et 2020 (4 % de décès en plus constatés sur la période en 2020 par rapport à 2019). Au-delà de cet âge elle s'accroît en 2020, en particulier à partir de 75 ans. Le nombre de décès augmente ainsi de 24 % entre 75 et 84 ans et de 22 % au-delà de 85 ans contre 17 % entre 65 et 74 ans. Relativement aux autres classes d'âge, une croissance importante des décès entre 75 et 84 ans s'observe notamment dans la région Île-de-France (+ 88 % entre 2019 et 2020, contre + 68 % entre 65 et 74 ans) et dans la majorité des départements franciliens, et tout particulièrement en Seine-Saint-Denis, dans les Hauts-de-Seine et dans l'Essonne. Dans le Grand Est, une surmortalité plus importante des 75-84 ans s'observe également (+ 66 % d'augmentation des décès entre 75 et 84 ans contre + 48 % entre 65 et 74 ans), très importante dans le Haut-Rhin et dans les Vosges. Un tel phénomène n'est en revanche pas détecté dans le Bas-Rhin ou la Moselle. Parmi les départements des autres régions, le Territoire-de-Belfort ou encore la Somme se distinguent par des décès entre 75 et 84 ans particulièrement importants.

Âge du défunt : 0-64 ans Âge du défunt : 65-74 ans Âge du défunt : 75-84 ans Âge du défunt : 85 ans ou plus

Évolution des décès cumulés du 1^{er} mars au 6 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} mars au 6 avril 2019 par département (0-64 ans)



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 6 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Avertissement : les données présentées peuvent concerner des effectifs de décès relativement faibles, notamment dans des départements peu peuplés. De plus, le nombre de décès quotidien varie d'une année sur l'autre. Toute évolution ne peut donc être imputée à la crise du Covid-19.

Champ : France par département

Source : Insee, état civil

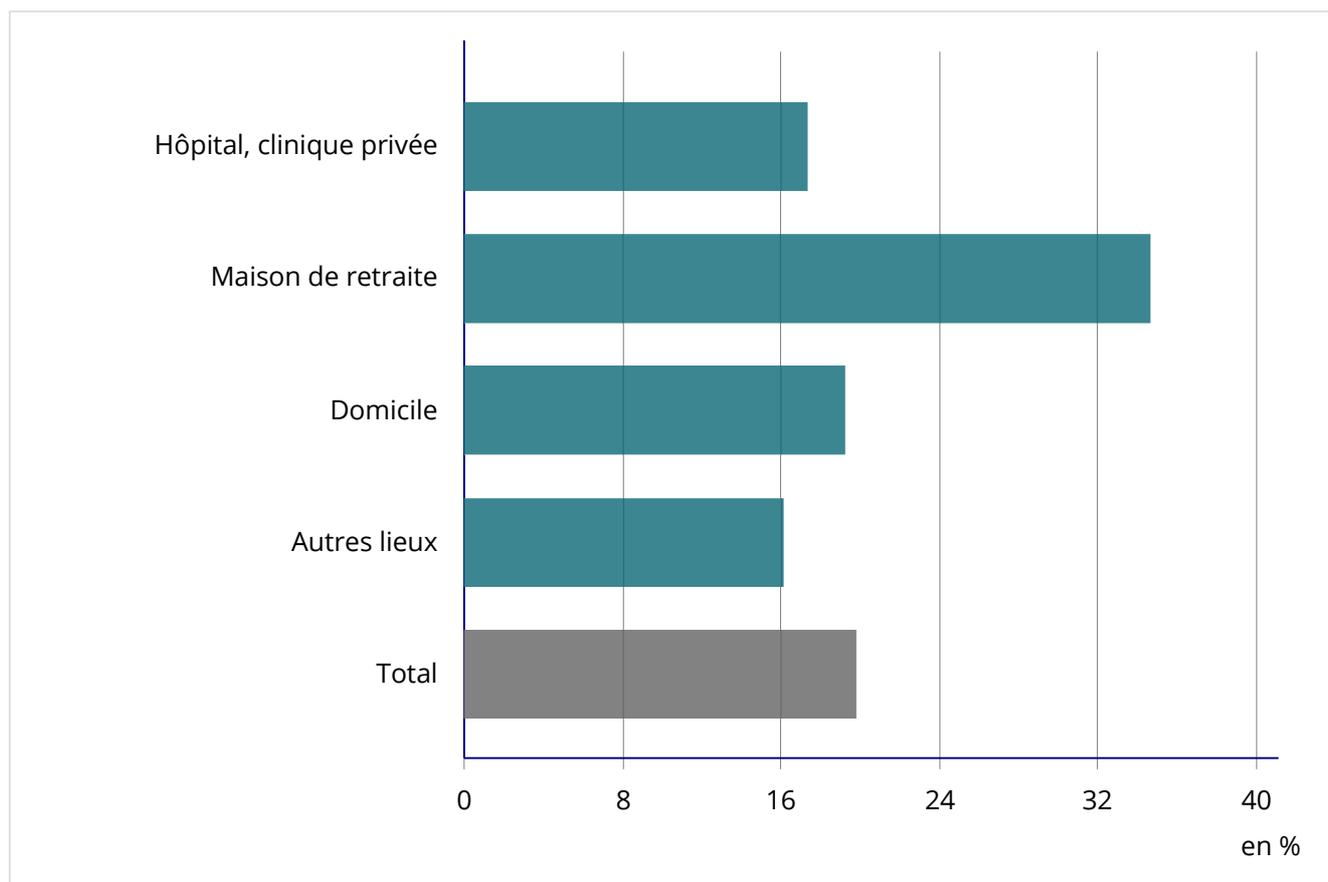
Parmi les décès enregistrés entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 en France hors Bouches-du-Rhône, environ 38 000 ont eu lieu dans un hôpital ou une clinique (soit 52 % des décès enregistrés), 17 000 ont eu lieu à domicile (23 %), environ 10 000 dans un établissement pour personnes âgées (14 %) et enfin un peu moins de 8 000 dans un autre lieu ou dans un lieu indéterminé (11 %). Cette répartition des décès selon leur lieu de survenue est équivalente à celle constatée les années précédentes. Les décès survenus au cours de cette période en établissement pour personnes âgées augmentent néanmoins un peu plus fortement entre 2019 et 2020 que les autres décès : + 35 % du 1^{er} mars au 6 avril 2020 par rapport aux mêmes dates en 2019 contre +20 % globalement. Surtout, la hausse de la mortalité dans les établissements pour personnes âgées est élevée à partir du 23 mars, alors qu'auparavant elle était inférieure à celle observée en 2019 ou 2018. Le nombre de décès déclarés comme étant survenus en maison de retraite, qui était de l'ordre de 210 par jour la 1^{re} quinzaine de mars, atteint la moyenne de 310 par jour la 2^e quinzaine de mars, et se situe aux environs de 430 décès par jour la 1^{re} semaine d'avril. La hausse est également importante pour les décès à l'hôpital, même si moins importante que celle constatée pour les décès en établissements pour personnes âgées, avec un nombre moyen de décès journaliers de l'ordre de 940 la 1^{re} quinzaine de mars et de 1 200 début avril. Il en est de même pour les décès à domicile, dont le nombre quotidien passe en moyenne de 420 en début de période à 540 début avril.

Un excès de mortalité en établissement pour personnes âgées apparaît plus particulièrement dans deux régions : en Île-de-France avec un accroissement des décès survenus entre le 1^{er} mars et le 6 avril 2020 de + 172 % par rapport à la même période en mars 2019 alors que l'augmentation globale des décès est de + 72 % ; dans le Grand Est (+ 83 % en établissement contre + 55 % globalement). En Île-de-France, tous les départements sont concernés par cet excès de mortalité en établissement pour personnes âgées, notamment les Hauts-de-Seine et Paris où le nombre de décès est multiplié par quatre par rapport à 2019. Ce nombre de décès en maison de retraite est multiplié par plus de trois entre 2019 et 2020 en Seine-Saint-Denis et dans le Val de Marne, entre 2 et 3 dans les autres départements, sauf en Seine-et-Marne où l'augmentation est plus limitée. Dans le Grand Est, le département du Haut-Rhin est particulièrement touché (quatre fois plus de décès en établissement pour personnes âgées qu'en 2019).

Les décès ayant eu lieu à domicile et survenus entre le 1^{er} mars et le 6 avril augmentent entre 2019 et 2020 un peu plus rapidement que l'ensemble des décès dans la région Île-de-France (+78 % contre + 72 % en moyenne), et en particulier dans les Hauts-de-Seine (+ 136 % de hausse des décès à domicile contre + 99 % tous lieux de décès confondus).

Enfin, concernant les décès ayant lieu à l'hôpital ou en clinique, ils augmentent plus rapidement que le nombre de décès totaux dans trois régions : les Hauts-de-France, la Corse et Mayotte.

Évolution des décès cumulés du 1^{er} au 6 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} au 6 avril 2019 par lieu de décès

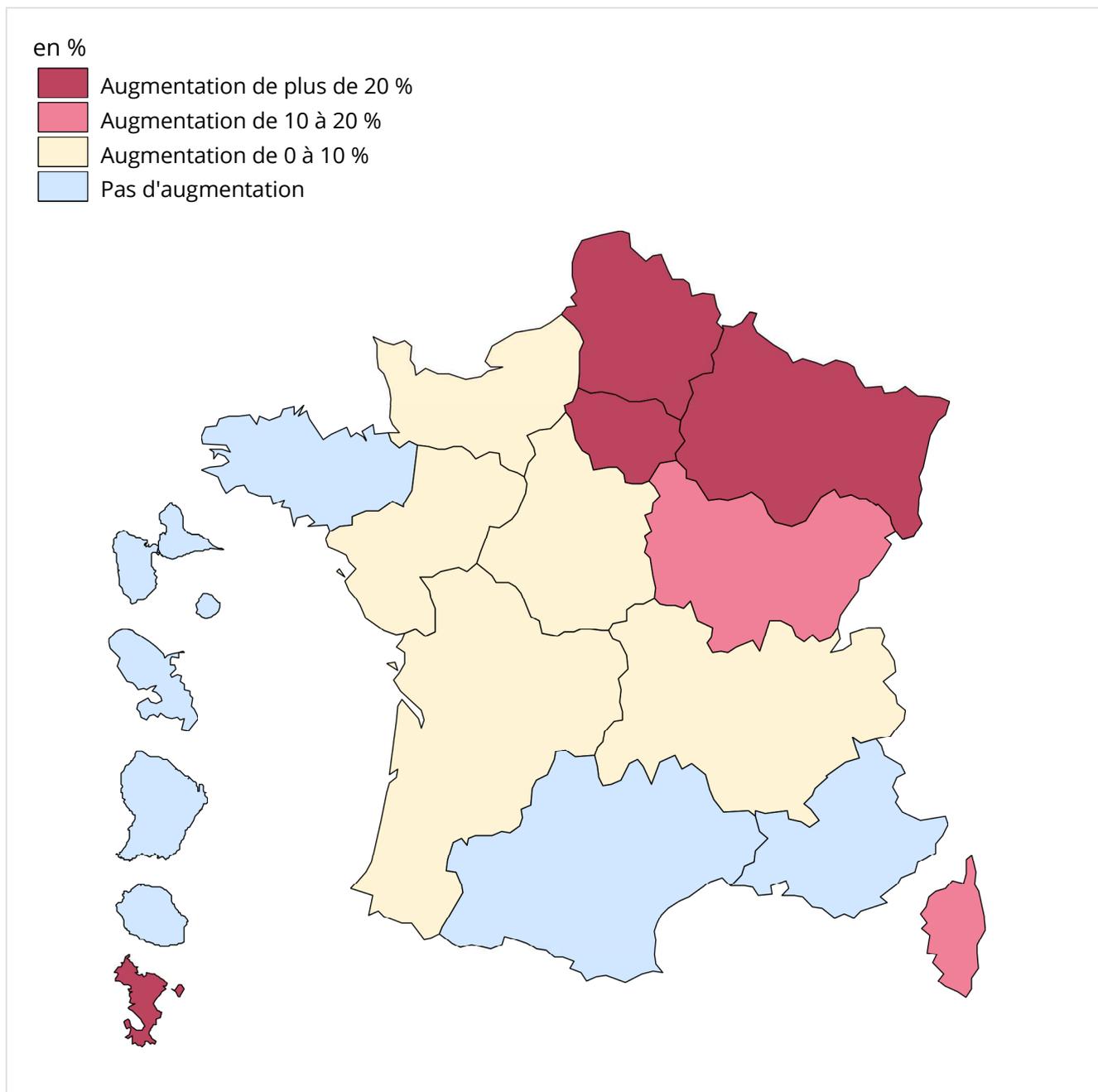


Champ : France, hors Bouches-du-Rhône

Source : Insee, état civil

Lieu du décès : hôpital ou clinique privée Lieu du décès : maison de retraite Lieu du décès : domicile

Évolution des décès cumulés du 1^{er} mars au 6 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} mars au 6 avril 2019 en hôpital et en clinique privée par région



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 6 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Avertissement : les données présentées peuvent concerner des effectifs de décès relativement faibles, notamment dans des départements peu peuplés. De plus, le nombre de décès quotidien varie d'une année sur l'autre. Toute évolution ne peut donc être imputée à la crise du Covid-19.

Champ : France par région (avec Paca hors Bouches-du-Rhône)

Source : Insee, état civil

[Téléchargement](#)

Fichiers des décès quotidiens

(xls, 1 Mo)



(csv, 71 Ko)



Fichiers des décès quotidiens par sexe, âge et lieu

(xls, 93 Ko)



(csv, 15 Ko)



Fichier individuel comportant des informations sur chaque décès

(csv, 4 Mo)



Historique

Les deux fichiers téléchargeables ci-dessous ont été mis en ligne le 10 avril 2020 et portent sur le nombre de décès journaliers cumulé depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 30 mars et le nombre de décès journaliers transmis par voie dématérialisée jusqu'au 3 avril.

Fichiers des décès quotidiens

(xls, 1 Mo)



(csv, 68 Ko)



Les fichiers téléchargeables ci-dessous ont été mis en ligne le 10 avril 2020 et portent sur le nombre de décès quotidiens par sexe, âge et lieu de décès du 1^{er} au 30 mars 2018, du 1^{er} au 30 mars 2019 et du 1^{er} au 30 mars 2020.

Fichiers des décès quotidiens par sexe, âge et lieu

(xls, 103 Ko)



(csv, 23 Ko)



Les deux fichiers téléchargeables ci-dessous ont été mis en ligne le 3 avril 2020 et portent sur le nombre de décès journaliers cumulé depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 23 mars et le nombre de décès journaliers transmis par voie dématérialisée jusqu'au 27 mars.

Fichier des décès quotidiens

(xls, 921 Ko)



(csv, 41 Ko)



Les deux fichiers téléchargeables ci-dessous ont été mis en ligne le 27 mars 2020 et portent sur le nombre de décès journaliers cumulé depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 16 mars et le nombre de décès journaliers transmis par voie dématérialisée jusqu'au 20 mars.

Fichier des décès quotidiens

(xls, 924 Ko)



(csv, 38 Ko)



Pour en savoir plus

> **Livret de suivi d'épidémie - COVID-19**

> « **Les décès en 2018 - État civil** », *Insee Résultats*, octobre 2019.

> « **610 000 personnes sont décédées en France en 2018, dont la moitié dans le département où elles sont nées** », *Insee Focus*, n° 163, octobre 2019.

> « **606 000 personnes sont décédées en France en 2017, la moitié avait plus de 83 ans** », *Insee Focus*, n° 128, octobre 2018.

> « **594 000 personnes décédées en France en 2016, pour un quart d'entre elles à leur domicile** », *Insee Focus*, n° 95, octobre 2017.

> **Décès et mortalité, séries chronologiques**